

Communiqué de presse AFJE-EDS

L'École de droit de la Sorbonne (EDS) et l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) s'allient pour rapprocher l'université du monde professionnel

Paris, le 27/10/2025 – L'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et l'AFJE annoncent un partenariat visant à renforcer les liens entre formation académique et pratique professionnelle. Ce rapprochement marque une étape majeure dans la volonté partagée d'adapter l'enseignement juridique aux réalités du marché du travail.

Un semestre d'immersion au cœur des métiers du droit

Fruit d'échanges avec le ministère de l'Enseignement supérieur, la réforme de la licence de l'École de droit de la Sorbonne permet désormais aux étudiants de troisième année de licence en droit de consacrer un semestre complet à un projet d'immersion :

- Un **stage professionnel** de 4 à 6 mois,
- Un **séjour d'études à l'étranger**,
- Un **projet de recherche juridique**,
- Ou un **engagement personnel ou citoyen**.

L'objectif : permettre aux étudiants de découvrir très tôt la diversité des carrières juridiques — juristes d'entreprise, avocats, magistrats, notaires, enseignants, etc. — et de mieux identifier la voie qui correspond à leurs aspirations.

Un partenariat « gagnant-gagnant »

L'AFJE, organisation professionnelle représentative des juristes d'entreprise en France, apporte son plein soutien à cette initiative. Convaincue que la formation des juristes doit allier excellence académique et expérience concrète, l'association accompagnera l'École de droit de la Sorbonne dans la promotion de cette ouverture vers le monde de l'entreprise.

« Ce partenariat représente un levier essentiel pour préparer des juristes capables de comprendre rapidement les enjeux opérationnels de l'entreprise et de s'y intégrer avec agilité », souligne Jean-Philippe Gille, président de l'AFJE.

« L'immersion professionnelle dès la licence est un pari gagnant-gagnant pour les étudiants et pour les futurs employeurs », ajoutent Anne Rousselet-Pimont et Étienne Pataut, codirecteurs de l'EDS.



Au cœur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'École de Droit de la Sorbonne rassemble les activités de formation et de recherche en Droit.

Sa mission est de former des étudiants aux enjeux juridiques actuels, mais également d'avenir, en adaptant les formations juridiques proposées aux enjeux stratégiques en cours qui viennent percuter le marché du travail : mondialisation, économie numérique, développement durable, transition énergétique...

Forte de ses 19.000 étudiants, l'École de Droit de la Sorbonne se classe en 17^{ème} position au niveau mondial, 6^{ème} en Europe, mais 1^{re} de l'Union Européenne et 1^{re} en France parmi les universités d'études juridiques les plus prestigieuses du monde (QS Top universités).

Pour en savoir plus : <https://droit.panthéonsorbonne.fr>



Est la première organisation professionnelle de juristes d'entreprise en France et en Europe.

Avec plus de 7 000 adhérents, l'AFJE fait de la promotion du métier de juriste d'entreprise sa mission phare depuis 1969.

Elle valorise le rôle du juriste d'entreprise dans l'entreprise, dans les universités, au sein de la filière juridique et des pouvoirs publics. Elle accompagne la transformation des directions juridiques et de la profession.

Présente sur tout le territoire national et outre-mer, l'AFJE est l'association qui structure et accompagne le développement de la profession de juriste d'entreprise.

Pour en savoir plus : <https://www.afje.org/>